

Adrar jeûne et étouffe !

Se rendre sur les bancs d'une classe en ce début du mois de septembre pour les écoliers, les collégiens et les lycéens d'Adrar représente un véritable exploit.

En effet, la température, guère clémente, décourage les plus hardis et contribue à une nonchalance et un engourdissement qui gèlent toute activité. Le mercure, imperturbable, nous nargue du haut de ses 38 ou 40 degrés. Rares sont ceux qui osent relever défi et s'aventurer entre midi et seize heures. Armés de gourdes, de bouteilles remplies d'eau fraîche, ces écoliers, sous un soleil de plomb, affrontent, seuls cette canicule qui les déshydrate. Ils seront encore là, l'année prochaine devant le même dilemme.

En ce mois de septembre, Ramadhan arrive dans un ballet interminable de va-et-vient où s'agglutinent ça et là, des gens affairés à faire des courses.

D'autres, une fois le "boulot" terminé, s'empres- sent de se rendre illico presto chez eux, se mettre à l'abri de cette chaleur torride sous les bienfaits du climatiseur. Quant aux logements qui en sont dépourvus, le ventilateur, brassant l'air chaud n'apporte nullement le confort et le réconfort tant espérés.

Le soir, juste après la rupture du jeûne, les commerçants sont les premiers à se manifester, apportant



un tant soit peu de gaieté à ces rues désertées au crépuscule. Les fidèles se rendent massivement aux mosquées pour accomplir le devoir religieux et s'acquitter pleinement des "tarawih".

A 22 heures, la foule se fait plus dense et compacte et les noctambules reprennent le dessus. Si les uns préfèrent se vautrer à même le sol, sur la grande place, sirotant un thé mousseux, guettant inlassablement cette fraîcheur nocturne qui contribue inégalement aux veillées animées par un tohu bohu incessant de ronflement de moteurs, de brouhaha, d'autres, plus assagis, s'adonnent pleinement à leurs jeux favoris (domino, rami, goinche) qui font ravage au café mitoyen du stade municipal. Des parties interminables mettent aux prises des joueurs motivés par la finalité de l'enjeu : la victoire dans une

parodie générale des vaincus.

La nuit s'achève dans un défi perpétuel et gargantuesque qui reprendra le dessus le lendemain car avec le sommeil, les souvenirs amers s'estompent.

D'autres réservent leur soirée à des visites amicales ou familiales autour d'une table garnie de *kalb ellouz, zlabia*.

Quant aux femmes, elles s'organisent comme elles peuvent et débambulent souvent en bandes, arpentant les avenues à la recherche d'articles de confection pour la fête de l'Aïd.

Parfois, elles se retrouvent entre elles et de recette en recette, elles retournent les facettes de la planète, à l'écoute du moindre fait nouveau qui fait vibrer une oreille attentive qui alimentera certainement les commentaires du lendemain.

Les bains maures sont très prisés et connaissent

un afflux particulier, lieu de rencontre par excellence, rares sont celles qui ne daignent pas y aller.

La température, sujet de discussion, repousse au soir ce que l'on envisage d'entreprendre. On a l'impression que la chaleur s'éternise car elle dura 7 mois sur 12.

Le cœur y est mais les conditions climatiques trop pénibles font de ce mois de septembre, un mois particulièrement chaud.

Heureusement c'est ce qui distingue la société d'Adrar des autres.

Une société qui n'a rien mais qui a tout d'une société qui a tout mais qui n'a rien.

Habités aux grosses chaleurs, les habitants de la région ne s'attendaient guère à un Ramadhan aussi chaud.

Jeûner ici est vraiment difficile.

El Hachemi

SIDI-BEL-ABBES

Le voleur de câbles de téléphone et ses comparses derrière les barreaux

Le voleur de câbles de téléphone, répondant aux initiales B. B., qui s'est avéré lors de son interrogatoire être un récidiviste pour le même délit, a été placé sous mandat de dépôt le 26 septembre dernier par le procureur de la République de Sidi-Bel-Abbès.

C'est suite aux plaintes des services des télécommunications auprès des services de police au sujet de plu-

sieurs vols de câbles de téléphone que les services de sécurité ont diligencé une enquête qui s'est avérée fructueuse.

La police a mis la main sur un commerçant qui a reconnu avoir acheté près de 50 kg de câble de téléphone chez le voleur en question.

Les investigations ont permis l'arrestation du principal mis en cause, le

nommé B. B., et trois autres personnes en l'occurrence B. K., K. Gh. et B. K., impliquées dans cette affaire.

Présentés devant le procureur de la République de Sidi-Bel-Abbès, B. B., B. K. et K. Gh. ont été placés sous mandat de dépôt, alors qu'un autre, (B. K.) a fait l'objet d'une citation directe.

A. M.

Le comité de participation de l'Algérienne des eaux nous écrit

Le plus frappant dans cet article n'est pas le montant indiqué, mais l'année de référence (1992) ce qui suppose que les responsables de cet établissement, ignorent les lois universelles et demandent des comptes tous les 15 ans.

Usant du droit de réponse, permettez-moi d'insérer ces lignes pour donner les explications nécessaires à l'article signé A. M., intitulé "Plus de deux milliards pour les œuvres sociales, l'Algérienne des eaux saisit la justice", elles portent sur 3 volets :

- 1) Œuvres sociales
- 2) Mandat du comité de participation
- 3) Absence du président du comité de participation

En premier lieu, je précise bien que mon recrutement à l'Epdemia/Sidi-Bel-Abbès date du 05/06/1993.

1) Œuvres sociales :

- Le bilan des œuvres sociales, sujet principal de cet article, interpelle à se poser la question suivante : "Pourquoi la direction actuelle n'a jamais demandé de bilan et a continué à verser les quotes-parts à juin

2006 jusqu'à solder le compte et consentir une avance de 530 227,82 DA tel qu'il ressort du bilan de l'établissement 2005. Toutefois, ce document est en cours d'élaboration par un bureau comptable externe à l'établissement comme convenu en vue de sa présentation à la prochaine assemblée générale des travailleurs.

- Pour le montant, de plus de deux milliards de centimes, tel qu'il est rapporté, il ne concerne pas uniquement l'année 1992, mais des quotes parts versées par l'employeur depuis 1992 à juin 2006, reversées aux travailleurs sous forme de prêts sociaux, dons (aides, trousseaux scolaires, naissances, maladies chroniques) sport et travail, etc. (Règlement intérieur et bilans remis à ses prédecesseurs).

- La plainte porte uniquement sur la remise de documents et ceci a été justifié par la lettre de dépôt des pièces comptables auprès du bureau comptable remis à la direction de l'unité par l'huissier de justice en date du 10/09/2006 (documents à l'appui).

2) Mandat du comité de participation

- Il s'agit du 1er comité de participation

MOSTAGANEM

Un ancien directeur d'école SDF

Après quarante années de bons et loyaux services dans le corps enseignant, relevant du secteur de l'éducation nationale, M. Ould Moussa, un ancien directeur d'école, s'est dès lors, retrouvé SDF et ce, après avoir été contraint de quitter son logement de fonction le 15 juillet dernier.

Agé de 63 ans aujourd'hui, le chef d'établissement que fut Si Abdelatif durant de longues années, parti en retraite il y a quelques années et ce, après avoir accompli un parcours professionnel d'une quarantaine d'années avec sans doute à la clé, de bien gros sacrifices consentis dans sa vie de marchand d'alphabet et d'éducation avéré.

Il y a à peine trois mois, il sera atteint d'une grave maladie et par conséquent, subira une non moins délicate intervention chirurgicale.

Il sera une dizaine de jours, après sa sortie de l'hôpital, sommé d'évacuer les lieux en présence des services de police.

Il sera, malgré lui, alors mis à la rue en pleine période de convalescence. Pour le moment, il crèche provisoirement chez son gendre et ne sait plus en vérité ce que lui réservent les jours à venir.

Jusqu'à quand, durera le calvaire d'un homme qui, près d'un demi-siècle, aura servi l'éducation nationale en dispensant morale, bonnes manières et instructions au profit de tant de générations d'enfants. Il en a gros sur le cœur. L'ancien directeur de l'école Ibn-Zeydoun, sur l'avenue Raynal ne se doutait guère que l'administration et les hommes pouvaient être aussi ingrats. Même en cas de retraite, l'on se doit de mieux considérer les gens et à leur juste valeur.

Sid-Ahmed Hadjar

NOUVELLES DE TLEMCCEN

Chetouane : le calvaire des 2 500 familles

Les habitants de Haï Zitoun, situé dans la commune de Chetouane, vivent dans une situation déplorable en l'absence totale des conditions hygiéniques et d'infrastructures sanitaires. En effet, ces familles sont exposées quotidiennement à une série de problèmes, à savoir les ordures ménagères et les rejets des eaux usées, ceci représente un grand danger sur le santé des habitants.

L'éclairage public est inexistant. En effet, les 65 lampadaires implantés ne fonctionnent plus, la cité est plongée dans le noir dès le coucher du soleil. Le réservoir d'eau potable reste exposé, lui aussi, à tous les dangers de pollution avec tous les risques que cela peut engendrer.

En ce qui concerne les structures pédagogiques elles accusent un manque flagrant au niveau des classes de 5e et 6e année fondamentale.

20 cas de blue tongue enregistrés

Les services vétérinaires de la wilaya de Tlemcen ont diagnostiqué 20 cas de blue tongue à travers les quatre communes, Maghnia, Sidi-Medjahed, Béni-Snous et Hammam-Boughrara.

Sur les 20 cas atteints de cette épidémie, on enregistre 3 morts, les autres cas sont pris en charge par les services vétérinaires pour soins. Afin d'éradiquer la propagation de cette maladie, ces mêmes services, conjointement avec l'Institut national de la protection des végétaux, ont lancé une campagne de désinfection au niveau des fermes et des foyers suspects. Par ailleurs, la daïra de Maghnia a organisé une journée d'information et de sensibilisation en direction des éleveurs quant à l'origine de cette épidémie et sur les méthodes préventives. La rencontre était aussi une occasion pour les fellahs d'exposer leurs problèmes et leurs préoccupations.

Faïza B.